

OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE PONS (P.O.S. Simplifié)

- Zone urbanisée (UA, UB, UC, UF, UI)
- Zone urbanisable (NA, NAI)
- Zone à caractère agricole (NB, NC)
- Zone naturelle non urbanisable (ND)
(site naturel, boisé ou inondable)
- Cours d'eau
- Voie principale
- Voie SNCF
- Limite de commune

PONS

La Soutte

La Seugne

500 1000m

